



**SOGIREX**  
WALTER FRANCE

Membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

**Association pour le  
Développement  
et l'Action Culturelle de  
Foix et de l'Ariège**

20 Avenue du Général de Gaulle  
09000 FOIX

**Rapport du Commissaire aux comptes  
sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le : 31 Décembre 2018

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Aux membres de l'Association pour le Développement et l'Action Culturelle de Foix et de l'Ariège

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association pour le Développement et l'Action Culturelle de Foix et de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31/12/18, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » de l'annexe au présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé à la page 1, 3 et 7 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode relatif à la comptabilisation des provisions pour indemnité de départ à la retraite :

- ***Votre association a fait le choix d'appliquer la méthode préférentielle en matière d'indemnités de départ à la retraite dans le but de fournir une meilleure information comptable. Cette méthode a pour objet de comptabiliser dans les comptes annuels le montant estimé des dites indemnités. Son application a pour effet de constater en report à nouveau débiteur (rubrique de fonds propres) le montant des engagements de retraite au 01/01/2018, soit un montant de 58 955 €.***

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

### ***Autres créances***

Le montant des autres créances au 31 Décembre 2018 figurant à l'Annexe des comptes annuels page 4 s'élève à 450 662 €, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces créances et que rien ne s'oppose à leur recouvrement.

***Subventions d'exploitation***

Le montant des subventions d'exploitation de l'exercice s'élève à 1 614 547 € et est justifié sur la base des sondages réalisés par les conventions signées avec l'Etat, la Région, le Département et la Mairie de Foix.

Les principes comptables suivis et les estimations retenues pour l'arrêté des comptes n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

**Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

*Exercice clos le 31 décembre 2018*

---

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**Pamiers, le 02 avril 2019**

**Pour SOGIREX**

**Christophe SANTIAGO**

**Commissaire Aux Comptes**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**ANNEXE**

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes  
annuels**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	19 323.40	18 683.28	640.12	1 116.52	476.40	42.67
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	215 713.35	158 943.14	56 770.21	80 574.85	23 804.64	29.54
	Installations techniques Matériel et outillage	952 800.22	840 770.40	112 029.82	149 448.01	37 418.19	25.04
	Autres immobilisations corporelles	129 053.25	93 225.55	35 827.70	39 293.60	3 465.90	8.82
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	610.00		610.00	610.00			
Prêts							
Autres immobilisations financières	228.00		228.00	228.00			
<b>Total I</b>	<b>1 317 728.22</b>	<b>1 111 622.37</b>	<b>206 105.85</b>	<b>271 270.98</b>	<b>65 165.13</b>	<b>24.02</b>	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	37 779.84	1 420.88	36 358.96	39 460.87	3 101.91	7.86
	Autres créances	389 403.62		389 403.62	328 000.48	61 403.14	18.72
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	67 098.37		67 098.37	34 229.34	32 869.03	96.03	
Charges constatées d'avance (3)	23 250.32		23 250.32	27 017.92	3 767.60	13.94	
<b>Total III</b>	<b>517 532.15</b>	<b>1 420.88</b>	<b>516 111.27</b>	<b>428 708.61</b>	<b>87 402.66</b>	<b>20.39</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 835 260.37</b>	<b>1 113 043.25</b>	<b>722 217.12</b>	<b>699 979.59</b>	<b>22 237.53</b>	<b>3.18</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>	<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>31/12/2018 12</b>	<b>31/12/2017 12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	49 710.58	6 674.68	56 385.26	844.76
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	92 065.12	2 569.74	89 495.38	NS
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	115 175.40	162 077.00	46 901.60	28.94	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
<b>Total I</b>	157 529.94	171 321.42	13 791.48	8.05	
	<b>Comptes de liaison</b>				
	<b>Total II</b>				
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	48 158.00		48 158.00	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	72 072.40	24 000.00	48 072.40	200.30
	Fonds dédiés sur autres ressources				
<b>Total III</b>	120 230.40	24 000.00	96 230.40	400.96	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	92 368.78	212 266.51	119 897.73	56.48
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 488.91	140 223.83	54 265.08	38.70
	Dettes fiscales et sociales	113 818.26	112 768.25	1 050.01	0.93
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	43 780.83	34 799.58	8 981.25	25.81	
Instruments de trésorerie					
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance		4 600.00	4 600.00	100.00
	<b>Total IV</b>	444 456.78	504 658.17	60 201.39	11.93
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	722 217.12	699 979.59	22 237.53	3.18

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

444 456.78    500 058.17  
107 279.07

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET LOVATO MOREAU

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	2 095.58	1 218.72	876.86	71.95
Production vendue de Biens et Services	277 429.99	259 489.18	17 940.81	6.91
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 614 547.40	1 423 819.00	190 728.40	13.40
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 181.49	22 733.00	3 448.49	15.17
Collectes				
Cotisations	3 998.81	3 589.45	409.36	11.40
Autres produits	6 651.17	10 434.65	3 783.48	36.26
<b>Total I</b>	<b>1 930 904.44</b>	<b>1 721 284.00</b>	<b>209 620.44</b>	<b>12.18</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises		61.14	61.14	100.00
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	913 201.58	829 122.58	84 079.00	10.14
Impôts, taxes et versements assimilés	29 397.62	28 125.51	1 272.11	4.52
Salaires et traitements	575 879.14	553 663.46	22 215.68	4.01
Charges sociales	211 520.47	211 432.38	88.09	0.04
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	73 282.74	82 620.28	9 337.54	11.30
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 420.88		1 420.88	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	32 977.75	33 942.07	964.32	2.84
<b>Total II</b>	<b>1 837 680.18</b>	<b>1 738 967.42</b>	<b>98 712.76</b>	<b>5.68</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>93 224.26</b>	<b>17 683.42</b>	<b>110 907.68</b>	<b>627.18</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		535.00	535.00	100.00

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12 31/12/2017	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	18.68	35.90	17.22	47.97
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>18.68</b>	<b>35.90</b>	<b>17.22</b>	<b>47.97</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	1 999.36	5 455.35	3 455.99	63.35
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	<b>1 999.36</b>	<b>5 455.35</b>	<b>3 455.99</b>	<b>63.35</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>1 980.68</b>	<b>5 419.45</b>	<b>3 438.77</b>	<b>63.45</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>91 243.58</b>	<b>23 637.87</b>	<b>114 881.45</b>	<b>486.01</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 221.45	868.53	352.92	40.63
Produits exceptionnels sur opérations en capital	50 234.94	54 421.61	4 186.67	7.69
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total VII</b>	<b>51 456.39</b>	<b>55 290.14</b>	<b>3 833.75</b>	<b>6.93</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 562.45	5 082.53	2 520.08	49.58
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>2 562.45</b>	<b>5 082.53</b>	<b>2 520.08</b>	<b>49.58</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>48 893.94</b>	<b>50 207.61</b>	<b>1 313.67</b>	<b>2.62</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 982 379.51</b>	<b>1 776 610.04</b>	<b>205 769.47</b>	<b>11.58</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>1 842 241.99</b>	<b>1 750 040.30</b>	<b>92 201.69</b>	<b>5.27</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>140 137.52</b>	<b>26 569.74</b>	<b>113 567.78</b>	<b>427.43</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	24 000.00		24 000.00	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	72 072.40	24 000.00	48 072.40	200.30
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>92 065.12</b>	<b>2 569.74</b>	<b>89 495.38</b>	<b>NS</b>

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 722 217.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 930 904.44 Euros et dégageant un excédent de 92 065.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Un changement de méthode comptable a été effectué sur l'exercice 2018. La provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée pour la première fois au cours de l'exercice. Le montant de la la provison au 01/01/2018 a été comptabilisé en fonds propres pour un montant de 58 955 euros (impact sur le report à nouveau). le montant de la provision au 31/12/2018 s'élevant à 48 158 euros, une reprise de provision de 10 797 euros a été comptabilisée en produits sur l'exercice. Ce changement de méthode a été effectué dans le but de fournir une meilleure information comptable.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b> TOTAL	19 323		
Installations générales agencements aménagements des constructions	215 713		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	951 123		1 678
Installations générales agencements aménagements divers	45 713		749
Matériel de transport	46 748		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	32 998		5 690
<b>TOTAL</b>	<b>1 292 296</b>		<b>8 117</b>
Autres titres immobilisés	610		
Prêts, autres immobilisations financières	228		
<b>TOTAL</b>	<b>838</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 312 457</b>		<b>8 117</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b> TOTAL			19 323	19 323
Installations générales agencements aménagements constr.			215 713	215 713
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1	952 800	952 800
Installations générales agencements aménagements divers		0	46 463	46 463
Matériel de transport			46 748	46 748
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 846	35 842	35 842
<b>TOTAL</b>		<b>2 846</b>	<b>1 297 567</b>	<b>1 297 567</b>
Autres titres immobilisés			610	610
Prêts, autres immobilisations financières			228	228
<b>TOTAL</b>			<b>838</b>	<b>838</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 846</b>	<b>1 317 728</b>	<b>1 317 728</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
<b>Autres immobilisations incorporelles</b> TOTAL	18 207	476		18 683
Installations générales agencements aménagements constr.	135 139	23 805		158 943
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	801 675	39 096		840 770
Installations générales agencements aménagements divers	31 651	2 558		34 209
Matériel de transport	25 741	4 766		30 507
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	28 773	2 582	2 847	28 509
<b>TOTAL</b>	<b>1 022 979</b>	<b>72 806</b>	<b>2 847</b>	<b>1 092 939</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 041 186</b>	<b>73 283</b>	<b>2 847</b>	<b>1 111 622</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	476				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	23 805				
Instal.techniques matériel outillage indus.	39 096				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 558				
Matériel de transport	4 766				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 582				
TOTAL	72 806				
TOTAL GENERAL	73 283				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		58 955	10 797		48 158
TOTAL		58 955	10 797		48 158

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 421			1 421
TOTAL		1 421			1 421
TOTAL GENERAL		60 376	10 797		49 579
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 421	10 797		

La provision pour indemnités départ à la retraite a été calculée sur la base des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite : 62 ans
- turn over faible
- taux de charges sociales : 40%
- augmentation des salaires : 1%
- taux actualisation : 0.98%

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	228	228	
Autres créances clients	37 780	37 780	
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 359	28 359	
Divers état et autres collectivités publiques	347 051	347 051	
Débiteurs divers	13 594	13 594	
Charges constatées d'avance	23 250	23 250	
<b>TOTAL</b>	<b>450 662</b>	<b>450 662</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 369	12 105	18 268	61 996
Fournisseurs et comptes rattachés	194 489	194 489		
Personnel et comptes rattachés	37 428	37 428		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 196	69 196		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 381	4 381		
Autres impôts taxes et assimilés	2 814	2 814		
Autres dettes	43 781	43 781		
<b>TOTAL</b>	<b>444 457</b>	<b>364 193</b>	<b>18 268</b>	<b>61 996</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 948			

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
DRAC AUDE ARIEGE P. GUE	24 000	24 000	24 000		
CINE ITINERANT	7 305			7 305	7 305
PYRENART	10 000			6 803	6 803
PYRENART	83 015			56 475	56 475
CNV	7 700			1 489	1 489
<b>TOTAL</b>	<b>132 020</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>72 072</b>	<b>72 072</b>

Les ressources externes obtenues des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les subventions reçues dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 à 4 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	2 à 10 ans

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	5 760
Autres créances	353 203
<b>Total</b>	<b>358 963</b>

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 096
Dettes fiscales et sociales	58 383
<b>Total</b>	<b>115 533</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	5
Employés	14
Total	19

Pour les employés : 1.6 concernent des intermittents

**Valorisation des contributions volontaires**

L'association bénéficie de la mise à disposition par la Ville de Foix des locaux administratifs et de la salle de spectacles ainsi que de 4 autres employés communaux. Aucune charge ni produit correspondant afférent à ces mises à disposition ne sont constatées dans les comptes présentés. Ces frais sont estimés pour l'année 2018 aux montants suivants :

- bâtiment : location non chiffrée,
- petit équipement : 15 000 euros,
- électricité et chauffage : comptabilisés au compte de résultat
- maintenance : 5 000 euros
- taxe foncière : 25 000 euros.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Dettes garanties par des sûretés réelles**

**Engagements financiers**

**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		165 000
Dailly - créance Subvention Conseil départeme	165 000	
Total (1)		165 000

**Engagements reçus**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
<b>Produits exceptionnels</b>		
- QP subvention investissement	46 901	
- Produit cession éléments actifs	3 333	
- Dons libéralités reçus	1 000	
- Charges sur exos antérieurs	221	
<b>Total</b>	<b>51 455</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
- Charges sur exos antérieurs PP clients	2 563	
<b>Total</b>	<b>2 563</b>	

### - SUBVENTION INVESTISSEMENT

Libellé	SUBVENTIONS			AMORTISSEMENT			VALEUR RESIDUELLE	
	N-1	+	N	N-1	+	N	N-1	N
Région et Départ Pr AIR	240 000		240 000	176 731	23 053	199 784	63 271	40 216
Son Cabine CNC	20 234		20 234	20 075	159	20 234	160	0
CNC 2010	9 041		9 041	9 041	0	9 041	0	0
Cinéma Numérique	69 331		69 331	51 079	6 084	57 163	18 253	12 168
AI Numérique	91 144		91 144	49 987	11 516	61 503	41 159	29 641
Véhicule AI 250	8 944		8 944	2 273	894	3 167	6 672	5 777
Gradins	42 170		42 170	9 609	5 196	14 804	32 562	27 366
<b>Total</b>	<b>480 864</b>	<b>0</b>	<b>480 864</b>	<b>318 795</b>	<b>46 901</b>	<b>365 696</b>	<b>162 077</b>	<b>115 168</b>

### - FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Clôture
Report à nouveau	6 675	2 570		58 955	-49 711
Excédent de l'exercice	2 570	-2 570	92 065		92 065
<i>Situation nette</i>	<i>9 244</i>	<i>0</i>	<i>92 065</i>	<i>58 955</i>	<i>42 355</i>
Subventions investissements	162 077			46 901	115 176
<b>Total</b>	<b>171 321</b>	<b>0</b>	<b>92 065</b>	<b>105 856</b>	<b>157 530</b>

La diminution du report à nouveau de 58 955 euros s'explique par l'impact du changement de méthode comptable concernant la provision pour indemnités départ à la retraite.